

## Le duc de Persigny en Forez : un ministre de l'Intérieur propriétaire à Chambéon

Claude Latta

Le duc de Persigny a été ministre de l'Intérieur puis ambassadeur à Londres. A Montbrison, il a été le fondateur de la Diana et il a été aussi grand propriétaire à Chambéon. Victor Fialin, dit Fialin de Persigny, devenu ensuite comte puis duc de Persigny, avait été l'un des premiers fidèles de Louis-Napoléon Bonaparte, le futur Napoléon III. Il fut l'un des conspirateurs de Strasbourg et de Boulogne qui tentèrent de soulever l'armée contre Louis-Philippe. Condamné par la Cour des Pairs, prisonnier à la citadelle de Doullens, il fut libéré par la Révolution de 1848. Il devint alors l'un des conseillers du prince président, Louis Napoléon Bonaparte, élu président de la République en décembre 1848, puis, après avoir été l'un des principaux acteurs du coup d'état du 2 décembre 1851, devint ministre de l'Intérieur et ambassadeur à Londres. Les habitants de Chambéon savent sans doute moins que Persigny a été dans leur commune de la plaine du Forez, propriétaire d'un grand domaine qui, réuni à d'autres domaines voisins, devait accueillir la construction d'un château qui eût été la résidence du duc et le symbole de sa réussite.

Cette étude présente d'abord la carrière politique de Persigny qui mérite d'être rappelée. Puis elle indique le rôle du président du conseil général de la Loire et l'ancrage, en Forez, du duc de Persigny. Enfin, elle retrace la constitution des domaines foréziens de Persigny, en particulier l'achat à Chambéon des domaines des Buillons, des Rézinets, des Odinets et de l'Orme Premier qui représentaient une superficie de 299 hectares de terres. Achat qui nous rapproche ainsi de la Grande Histoire qui s'invite parfois à notre table de façon inattendue.

### I. Une carrière romanesque de conspirateur

Jean Gilbert Victor Fialin naît le 11 janvier 1808, à Saint-Germain-Lespinnasse, un gros bourg forézien, situé au nord de Roanne, sur la route de Paris. Son père, Antoine Fialin est absent : depuis quelques mois, ruiné à la suite de spéculations malheureuses, il s'est engagé dans la Grande Armée et combat en Espagne : il ne verra jamais son fils et mourra à Salamanque en 1812. Sa mère appartient à une famille de petite noblesse, les Girard de Charbonnières. Ce sont ses oncles de Charbonnières qui, d'abord, s'occupent de lui ; en 1823, grâce à l'intervention d'un de leurs cousins, le préfet de la Seine, Chabrol de Volvic, Victor Fialin est admis comme boursier au collège royal de Limoges.

### Une carrière militaire éphémère

En 1826 - il a dix-huit ans - Victor Fialin signe un engagement à l'école de cavalerie de Saumur et, en octobre 1828, il est affecté comme maréchal des logis au 4<sup>e</sup> régiment de hussards, en garnison à Pontivy ; il se lie rapidement à Kersausie, officier dans le même régiment et qui est membre de la « Charbonnerie », association secrète qui rassemble les républicains qui conspirent contre le régime.

En 1830, à l'annonce de la Révolution des « Trois Glorieuses », Kersausie et Fialin entraînent une partie de leur régiment sur Vannes où ils font arborer le drapeau tricolore. Bien que le régime de Louis-Philippe soit né de la Révolution des « Trois Glorieuses », on ne pardonne guère leur équipée aux deux organisateurs du mouvement. Quelques mois plus tard, Kersausie est destitué ; en octobre 1830, c'est au tour de Fialin d'être rayé des cadres. Il sollicite bien, un an plus tard sa réintégration et est affecté au 3<sup>e</sup> Hussards ; mais il ne rejoint pas son poste car il

estime que la réparation qui lui est due n'est pas complète et supposait son retour au régiment dont on l'avait chassé : épisode qui en dit long sur la fierté du jeune homme...

## L'adhésion au bonapartisme

Renvoyé de l'armée, Victor Fialin revient à Saint-Germain-l'Espinasse où réside sa mère. Il rend souvent visite à son cousin, Camille d'Espagne qui le reçoit dans son château de la Grye. Ancien sous-préfet de l'Empire, d'Espagne, évoque souvent pour son visiteur les fastes de l'épopée impériale : influence décisive, à l'époque où toute une génération est prompte à vibrer à l'évocation de la gloire impériale.

Mais il faut trouver un « état ». Sur la recommandation de Camille d'Espagne, le baron Baude - un ancien préfet devenu conseiller d'État - fait proposer à Fialin d'entrer dans une administration : les Eaux et Forêts ou les Douanes. Mais Fialin ne souhaite guère devenir gratte-papier dans une administration et ambitionne plutôt de devenir journaliste ; convoqué à Paris il plaît au baron Baude qui facilite ses débuts dans la presse. Victor Fialin écrit dans plusieurs journaux : *Le Temps*, *Le Courrier Français* qui est l'un des organes de l'opposition libérale, ainsi que dans *Le Spectateur militaire*. C'est à cette époque que le jeune journaliste prend le nom de Fialin de Persigny.

En 1834, Persigny - nous lui donnerons désormais ce nom - voyage pour son journal dans le pays de Bade afin de faire une enquête sur les haras dans la Confédération germanique. Il est conforté dans ses idées par une rencontre inattendue ; il voit passer une calèche dans laquelle se trouve le fils du roi Jérôme ; au passage de la calèche, le cocher de Persigny s'écrie : « Vive Napoléon ! ». C'est une révélation : il existe des descendants de la famille impériale, la restauration de l'Empire est donc possible !

Persigny est devenu bonapartiste ; il fonde une revue, *L'Occident Français*, dans laquelle il rappelle que Napoléon I<sup>er</sup> fut l'héritier de la Révolution française et le champion du principe des nationalités. Mais la revue n'a qu'un seul numéro ! L'année suivante, Persigny fait le voyage d'Arenenberg - près du lac de Constance - où résident la reine Hortense et son fils le prince Louis-Napoléon Bonaparte. Persigny s'impose rapidement, par sa foi bonapartiste, à l'entourage de la reine Hortense et devient l'ami du prince Louis-Napoléon qui, depuis la mort du duc de Reichstadt se considère comme le prétendant au trône impérial et a publié en 1832 une brochure, *Rêveries politiques*, dans laquelle Persigny retrouve l'essentiel de ses idées.

## Les tentatives insurrectionnelles de Strasbourg et Boulogne

Persigny est impatient d'agir ; il estime que le prince peut, par un coup d'audace, pénétrer en France, rallier l'armée et s'emparer du pouvoir. A quatre ans d'intervalle, ce sont donc les deux tentatives de Strasbourg et de Boulogne.

En 1836, Louis-Napoléon essaye de soulever la garnison de Strasbourg. Le complot a été préparé à Arenenberg et Persigny a été l'un des principaux organisateurs. Le colonel Vaudrey, gagné à la cause bonapartiste, présente Louis-Napoléon aux soldats qui l'acclament aux cris de « Vive l'empereur » pendant que Persigny arrête le préfet. Mais les soldats du 46<sup>e</sup> R.I., obéissant au général Voirol, qui commande la place, refusent de se rallier et arrêtent le prince ; le roi Louis-Philippe affecte d'ailleurs de traiter la conspiration comme un épisode ridicule et sans importance et fait embarquer Louis-Napoléon sur un bateau à destination des États-Unis. Quant à Persigny, il parvient à échapper aux recherches, gagne le pays de Bade puis passe en Angleterre où il publie une *Relation de l'entreprise du prince Napoléon-Louis* dans laquelle il donne sa version de la tentative de Strasbourg.

Persigny s'affaire ensuite à relancer la propagande bonapartiste, grâce aux subsides fournis par la reine Hortense. Louis-Napoléon le rejoint en Angleterre en 1838 après un passage par la Suisse d'où le gouvernement français a obtenu son expulsion. Les publications se succèdent : le prince fait paraître en 1839 les *Idées Napoléoniennes* où il continue à développer

l'image d'un bonapartisme favorable aux libertés et au progrès social. Quant à Persigny, il publie l'année suivante, sans nom d'auteur, les *Lettres de Londres* dans lesquelles il précise le programme économique et social des bonapartistes et appelle au rassemblement autour du prince.

Boulogne-sur-Mer, 1840 : c'est la seconde tentative de Louis-Napoléon pour s'emparer du pouvoir, alors que l'annonce du retour des cendres de l'Empereur vient de réveiller la ferveur napoléonienne. Louis-Napoléon Bonaparte et une cinquantaine de ses compagnons débarquent sur les côtes de France ; parmi eux se trouvent Persigny et le général de Montholon qui avait été l'un des compagnons de l'Empereur à Sainte-Hélène. On gagne à Boulogne la caserne du 42<sup>e</sup> régiment de ligne : le prince harangue les soldats surpris et hésitants qu'un de leurs capitaines reprend rapidement en mains. Après une mêlée assez confuse, les insurgés se replient vers la plage où la plupart d'entre eux sont faits prisonniers. C'est, à nouveau, un échec pitoyable.

Cette fois les insurgés sont traduits devant la Cour des pairs ; Louis-Napoléon est condamné à la prison à perpétuité. Persigny qui a bravé ses juges avec insolence, leur déclarant qu'il leur « apportait sa tête », écope de vingt ans de détention.

## Le prisonnier de Doullens

Persigny est envoyé, pour purger sa peine, à la citadelle de Doullens, au nord d'Amiens, prison d'État installée dans une forteresse qui abrita aussi régulièrement les républicains condamnés après les insurrections de 1831, 1834 et 1839.

Ce sont pour Persigny des « années noires » : abandonné par une grande partie de sa famille, Persigny est même soupçonné - sans preuves et sans raisons - par certains de ses amis d'être le « traître » qui a fait échouer la tentative de Boulogne. Il n'est guère soutenu que par l'amitié du comte de Falloux et de Maître Bourgoïn, un notaire de Saint-Romain-la-Motte (Loire), village où sa famille maternelle avait des attaches. Comme il faut occuper les longues heures de prison, Persigny lit beaucoup - de Saint-Augustin aux romans de George Sand - et entreprend même une étude sur les

Pyramides. Il émet l'hypothèse selon laquelle celles-ci auraient été construites pour enrayer la progression du désert et protéger la vallée du Nil.

En 1843, il apprend la mort de sa mère décédée à Saint-Martin-d'Estréaux (Loire) où son frère aîné est notaire. Presque au même moment, il est gravement malade des yeux et son état nécessite son transfert à la clinique du docteur Bataille, à Versailles, où son état s'améliore. Prisonnier sur parole, il obtient l'autorisation de circuler en ville et, même d'aller à Paris une fois par semaine. Son mémoire sur les Pyramides est présenté à l'Académie et discuté avec un intérêt qui comble Persigny. Le libraire Paulin le publie l'année suivante et lui verse quatre cents francs. Sa situation s'améliore d'autant plus qu'il reçoit alors une pension que lui verse le banquier Noël, très lié à la famille Bonaparte. Sur le plan moral, la visite que lui rend, en 1844, Camille d'Espagny, venu avec sa femme et son fils, lui est d'un grand réconfort.

Ses yeux guéris, Persigny regagne la citadelle de Doullens ; mais une rechute le ramène à Versailles, en 1846, où il est soigné à l'hôpital. Il est question qu'il soit gracié - l'aumônier de l'hôpital est intervenu en sa faveur ; mais il faudrait faire la démarche de solliciter officiellement une grâce auprès du roi et Persigny s'y refuse. Il retourne donc à Doullens d'où la révolution du 24 février 1848 le libère. Dès le 27 il est à Paris où il rejoint Louis-Napoléon.

## II. Le pouvoir : ministre et ambassadeur

### La marche au pouvoir

La suite de la carrière de Persigny est généralement mieux connue. Il s'est mis entièrement à la disposition de Louis-Napoléon ; il s'introduit à la fois dans les milieux bonapartistes et républicains où il vante les qualités et le désintéressement d'un prince qui s'est mis au service de la République. D'autre part, il cherche à rassembler les anciens de l'épopée impériale pour soutenir Louis-Napoléon.

Persigny a l'intention de se présenter lui-même aux élections dans le département de la Loire d'où il est originaire. Il écrit, dans sa profession de foi électorale adressée aux électeurs : « Après les grands événements qui viennent de s'accomplir, je déclare que la République, régulièrement constituée, pourra compter sur mon dévouement le plus absolu... »

Persigny, venu à Saint-Etienne, ne trouve cependant pas les appuis qu'il avait espérés : sans doute se méfie-t-on de l'ancien conspirateur rallié de fraîche date à la République. Il retire alors sa candidature et rentre à Paris.

Louis-Napoléon qui, par prudence, est retourné en Angleterre, n'a pas voulu se présenter aux élections d'avril ; mais, pressé par Persigny et Laity, un autre de ses fidèles, il accepte de se laisser forcer la main et est candidat aux élections partielles du 4 juin 1848 : il est élu avec quatre-vingt mille voix. C'est un test encourageant, mais, malgré les objurgations de Persigny, le prince renonce à siéger sur les bancs du Palais-Bourbon.

Pendant les journées de Juin 1848, révolte des ouvriers parisiens à l'annonce de la fermeture des Ateliers nationaux, on a souvent entendu le cri de « Vive l'empereur ! ». Le gouvernement décide alors de maintenir en application la loi d'exil pour les Bonaparte et ordonne l'arrestation de Persigny et de Laity qui sont emprisonnés pendant un mois à la Conciergerie puis, faute de preuves, libérés. Les deux hommes reprennent aussitôt du service pour organiser la campagne électorale de Louis-Napoléon qui a décidé de se présenter aux élections complémentaires du 17 juin. Il est élu dans cinq départements et fait une entrée discrète au Palais-Bourbon ; il ne faut pas effrayer si l'on veut obtenir des soutiens pour l'élection présidentielle qui s'annonce...

On connaît la suite : Louis-Napoléon est triomphalement élu président de la République en décembre 1848 ; Persigny a dirigé, de fait, la campagne électorale à la tête d'un « comité central bonapartiste » qui coordonne l'action des journaux et des agents électoraux. Du jour au lendemain, Persigny devient un personnage important : secrétaire des commandements du président de la République, il assure les relations avec l'assemblée nationale ; il représente aussi le président auprès des conservateurs du « comité de la rue de Poitiers ». Enfin, en mai 1848, il est élu à l'Assemblée législative dans deux départements, la Loire et le Nord (et opte finalement pour le Nord où son résultat était meilleur).

Mais son passage au Palais-Bourbon est sans éclat et, d'ailleurs, le président lui confie aussitôt une mission en Allemagne, car il souhaite une entente franco-prussienne pour affaiblir l'Autriche, principale responsable des traités de 1815. Mission difficile, d'autant que Persigny parle trop et avec trop peu de diplomatie et qu'il est pris entre des consignes contradictoires venues du président et du gouvernement. En novembre 1850, il rentre à Paris : « revenez donc près de nous » lui a écrit le président de la république...

## Le 2 décembre 1851

La majorité de l'assemblée est conservatrice, attachée à la cause monarchiste ; le président de la République n'entend pas travailler à une restauration. Or, la constitution de 1848 prévoit que le président n'est pas immédiatement rééligible ; il lui faudra donc abandonner le pouvoir en 1852 : le coup d'état est en germe dans cette disposition constitutionnelle.

Persigny, qui joue à l'Elysée un rôle de conseiller occulte, travaille activement à la préparation du coup de force :

- Il faut d'abord saper les positions de la majorité parlementaire ; Persigny pousse à la destitution du général Changarnier, qui est à la fois l'un des chefs de la droite royaliste au Palais-Bourbon et qui commande les troupes de la région de Paris. La menace d'un changement de

ministère - qui serait remplacé par un cabinet extra-parlementaire avec Persigny à l'Intérieur - a raison des résistances de la droite et Changarnier est révoqué.

- On tente ensuite de faire modifier la disposition qui interdit au président sortant de se représenter : les pétitions arrivent en ce sens de toutes parts. Mais une révision de la constitution suppose une majorité des trois-quarts, difficile à obtenir. Persigny est chargé, à l'assemblée, de pratiquer le débauchage ; le 19 juillet 1851, l'assemblée refuse de modifier la constitution. Le projet de révision a bien obtenu 460 voix contre 270, mais la fameuse majorité des trois-quarts n'est pas atteinte.

- Le coup d'État est alors décidé. Il y a là, autour du président, quelques hommes de confiance qui savent ce qu'ils risquent et qui sont prêts à tout : Mocquard, secrétaire particulier du prince ; Persigny, qui fait ici figure de vétéran des conspirations bonapartistes ; Morny, demi-frère de Louis-Napoléon, affairiste et sans scrupule ; le colonel Fleury, aide de camp du président qui a recruté le général de Saint-Arnaud, promu ministre de la guerre et le général Magnan, commandant de l'armée de Paris ; Maupas, préfet de police, qui occupe, lui aussi un poste stratégique.

- Dans la nuit du 1<sup>er</sup> au 2 décembre 1851, il y a une ultime réunion à l'Élysée autour de Louis-Napoléon : Morny, Persigny, Saint-Arnaud et Maupas mettent au point les derniers préparatifs et relisent les textes adressés à la nation et à l'armée. Un décret dissout l'assemblée, ce qui est une violation de la constitution, convoque le peuple pour de nouvelles élections qui auront lieu au suffrage universel et décrète l'état de siège. Le coup d'État a souvent été raconté ; rappelons seulement la résistance des députés, les barricades dans les faubourgs, la fusillade meurtrière des boulevards, la résistance en province, sauvagement réprimée, les milliers d'arrestations, les déportations en Algérie.

Revenons à la journée du 2 décembre ; Persigny est chargé de superviser l'occupation du Palais-Bourbon par la troupe, menée rondement par le colonel Espinasse. Mais surtout, il est sans doute chargé de distribuer aux principaux conjurés d'importantes sommes d'argent ; trois témoignages concordent :

- Odilon Barrot raconte que Persigny donna « 100 000 F. en billets de banque » au colonel Espinasse qui « se permit de les compter ».

- Granier de Cassagnac, un bonapartiste qui a écrit des *Souvenirs du Second Empire* et qui est informé de bonne source, admet que « des sommes importantes » ont été distribuées aux conjurés.

- Nous avons aussi le témoignage direct de Victor Hugo qui, accompagné par Bancel et de Flotte, a vu, par hasard, le 4 décembre, Persigny qui était accompagné d'un groupe d'officiers, sortir de la Banque de France ; il ajoute : « Était-il venu y faire un nouvel emprunt forcé ? Les gens qui étaient sur les portes le considéraient avec curiosité et sans colère... Cette petite cavalerie piaffait dans la brume et dans la boue. »

Le coup d'État ouvre à Persigny les portes du pouvoir : il est à deux reprises ministre de l'Intérieur (1852-1854 et 1860-1863) et ambassadeur de France à Londres (1855-1858 et 1859-1860) avant de connaître, après 1863, une disgrâce « dorée », assortie d'honneurs et de sinécures, qui ne l'empêche cependant pas de donner ses avis à l'Empereur avec la franchise un peu rude qui l'a toujours caractérisé.

## Le ministre de l'Intérieur

Persigny devient ministre de l'Intérieur en janvier 1852 ; le duc de Morny vient de démissionner à la suite de la confiscation des biens de la famille d'Orléans avec laquelle il a été trop lié pour admettre cette décision.

Persigny est un ministre de l'Intérieur « à poigne », comme le sont souvent les anciens conspirateurs, passés par la prison politique. Son action s'exerce dans trois domaines :

- La répression : il signe le décret qui organise les commissions mixtes qui envoient en Guyane et en Algérie de nombreux républicains, poursuivis, le plus souvent, en raison de leurs opinions.

- Dans la période intermédiaire qui sépare le coup d'État du rétablissement de l'Empire, Persigny joue aussi un rôle très important dans la marche à l'Empire. En effet, Louis-Napoléon Bonaparte hésite à aller jusqu'au rétablissement de la dignité impériale, ne sachant quelle sera alors la réaction des Français et aussi celle de l'Europe. Persigny raconte dans ses *Mémoires* comment il ordonne aux préfets de faire crier partout « Vive l'Empereur ! » au passage du prince-président qui entreprend un voyage en province. Le zèle des préfets est relayé par l'enthousiasme des populations. Le président, porté par les acclamations, annonce à Bordeaux le rétablissement prochain de l'Empire, en n'ayant garde d'ajouter : « L'Empire, c'est la paix » ; il faut rassurer les puissances européennes.

- Lorsque l'Empire est rétabli, Persigny, s'appuyant sur les préfets, est l'organisateur d'un véritable système d'encadrement de la population et du suffrage universel :

- La presse est étroitement surveillée. Trois « avertissements » donnés par le préfet peuvent entraîner la suspension ou la suppression du journal.

- La pratique de la « candidature officielle » est généralisée. Dans chaque circonscription électorale, le préfet choisit un « candidat officiel », généralement un notable favorable au gouvernement et qui est le seul à avoir l'appui des autorités : les fonctionnaires doivent faire campagne pour lui. Persigny écrit aux préfets : « Prenez des mesures pour faire connaître aux électeurs de chaque circonscription celui des candidats que le gouvernement de Louis-Napoléon juge le plus propre à l'aider dans son œuvre réparatrice ».

- Persigny choisit d'ailleurs lui-même les préfets, devenus les hommes les plus puissants de France. Il raconte dans ses *Mémoires* comment il propose à Haussmann, alors préfet de la Gironde, de devenir le préfet de la Seine, chargé de conduire la transformation et la modernisation de Paris :

« Pendant que cette personnalité absorbante s'étalait devant moi avec une sorte de cynisme brutal, je ne pouvais contenir ma satisfaction... Là où le gentilhomme de l'esprit le plus élevé... échouerait infailliblement, ce vigoureux athlète à l'échine robuste, à l'encolure grossière, plein d'audace et d'habileté, capable d'opposer les expédients aux expédients, les embûches aux embûches, réussira certainement ? »

Persigny reste ministre de l'Intérieur jusqu'en 1854. Sa démission est provoquée par les plaintes de ses collègues qui s'irritent de sa tendance à vouloir s'occuper de tout et à déborder du champ de ses attributions.

Il revient rue de Grenelle en 1860. On espère que son savoir-faire expéditif lui permettra de faire face à l'agitation des catholiques mécontents de la politique italienne de Napoléon III et surtout d'enrayer la montée des oppositions royaliste et républicaine. Pour préparer les élections de 1863, Persigny procède à un redécoupage des circonscriptions et remet, plus que jamais, en vigueur le système des candidatures officielles, assorti de nombreuses pressions administratives. Le succès relatif des oppositions - 17 monarchistes et 15 républicains sont élus - met fin à sa carrière ministérielle.

## L'Ambassadeur à Londres

Persigny occupe l'ambassade de Londres, l'un des postes-clés de notre diplomatie, de 1855 à 1860 - avec une interruption de quelques mois en 1858-1856. Nul n'ignore les sympathies de Persigny pour l'Angleterre et il s'installe volontiers à Albert Gate House, la résidence londonienne des ambassadeurs de France. Sa première ambassade est d'abord un succès, symbolisé par la visite à Paris de la reine Victoria. La guerre de Crimée, menée en commun contre le tsar de Russie permet de rétablir la situation internationale de la France. Mais, après 1858, les relations avec l'Angleterre se dégradent ; après l'attentat d'Orsini, la France veut obtenir de l'Angleterre qu'elle soit moins accueillante aux républicains français. Le gouvernement anglais

prend mal des observations, d'ailleurs maladroitement exprimées, qu'il considère comme une ingérence inadmissible. Persigny démissionne et est remplacé par le maréchal Pélissier.

Persigny revient à Londres en mai 1859 dans une situation qui continue d'être difficile parce que les Anglais s'inquiètent de l'intervention française en Italie et de la cession de la Savoie et de Nice à la France. La nomination de Persigny au ministère de l'Intérieur le ramène à Paris.

### III. La disgrâce et le retour en Forez

#### La disgrâce

1863 marque la fin de la carrière politique active de Persigny. Le pouvoir est, par nature, ingrat. L'empereur s'irrite de l'attitude souvent malcommode et parfois exaltée de son compagnon des mauvais jours. On lui prête ce mot cruel : « L'Impératrice est légitimiste, le prince Napoléon est républicain, Morny est orléaniste, moi-même je suis socialiste. Il n'y a que Persigny qui soit bonapartiste et encore il est fou ! ».

Surtout, Napoléon III supporte mal l'hostilité que Persigny cache mal vis-à-vis de l'impératrice ; il a été, en 1852, hostile au mariage avec Eugénie de Montijo. Il est opposé à l'intervention de l'Impératrice dans les affaires de l'État et a le tort de le dire... De son côté, Napoléon III estime que Persigny, utile dans la phase « autoritaire » de l'Empire n'a plus guère sa place dans un régime qui évolue dans un sens libéral ; il lui reproche aussi de n'en faire souvent qu'à sa tête. Enfin il estime que la conduite tapageuse et frivole de la jeune duchesse de Persigny fait du tort à son ministre.

C'est donc pour Persigny la disgrâce politique. Cependant, il garde de nombreuses fonctions et dignités : depuis 1858, il est membre du Conseil privé et président du conseil général de la Loire. En 1863, lorsqu'il quitte le gouvernement, il devient sénateur puis maire de Chamaranche (Seine-et-Oise) où il a acheté en 1858 le château du dernier marquis de Talaru. Il est, en outre, fait duc de Persigny, ce qui justifie et comble les prétentions nobiliaires qui ont toujours été les siennes : titre d'autant plus éclatant que Napoléon III n'a créé que quatre titres de duc pendant son règne (Persigny, Morny, le maréchal Pélissier, duc de Malakoff, le maréchal de Mac-Mahon, duc de Magenta).

Une disgrâce dorée : mais les décisions importantes de l'Empire se prendront désormais sans le duc de Persigny...

#### Le temps de la disgrâce.

1863 : c'est la fin de la carrière politique active de Persigny. L'empereur Napoléon III s'irrite de l'attitude exaltée et malcommode de son compagnon des temps difficiles ; il lui reproche une franchise souvent brutale et des maladresses qui en sont la conséquence, et surtout son hostilité déclarée vis-à-vis de l'impératrice. Enfin il estime que Persigny joue un rôle de frein dans l'évolution qu'il conduit vers l'empire libéral.

Le pouvoir politique est, par nature, ingrat : les progrès des oppositions républicaine et royaliste aux élections législatives de 1863 sont mises au débit du ministre de l'Intérieur. Persigny quitte le gouvernement. Cette disgrâce est cependant atténuée par les prébendes et les honneurs attribués à l'ancien ministre : Persigny était déjà, depuis 1858, membre du conseil privé et président du conseil général de la Loire. Il devient, en outre, sénateur puis maire de Chamaranche (Seine-et-Oise) où il a acheté en 1858 un château dont il a fait sa résidence.

Surtout, Victor Fialin est fait officiellement duc de Persigny, ce qui justifie et comble les prétentions nobiliaires qui ont toujours été les siennes. Ce titre de duc est d'autant plus prestigieux que Napoléon III ne l'a créé que quatre fois pendant son règne : pour Morny, son demi-frère, pour les maréchaux Pélissier, duc de Malakoff et Mac-Mahon, duc de Magenta, et pour Persigny. Le nom d'un petit hameau de Crémeaux, où le grand-père de Persigny avait possédé des terres nobles, devenait celui d'un duché.

## Persigny et le Forez

Les loisirs que lui laissait sa semi-retraite permettent à Persigny de s'occuper davantage de ce Forez dont il est originaire et auquel il est très attaché. Il fonde à Montbrison (Loire) La Diana, société historique et archéologique du Forez : le 29 août 1862, dans la salle de la Cour d'Assises du palais de justice, il annonce, en présence d'une nombreuse assistance, que 233 membres ont adhéré à la nouvelle société qu'il préside et qui aura pour mission de rassembler tous les ouvrages et documents concernant l'histoire de la province. La Diana est à Montbrison une belle salle héraldique construite en 1296 à l'occasion du mariage du comte Jean 1<sup>er</sup> de Forez et d'Alix de Viennois ; elle est achetée par la ville de Montbrison à l'initiative de Persigny qui avance même l'argent nécessaire et restaurée entre 1862 et 1866. La société historique s'installe alors dans la salle dont elle porte le nom et où elle siège encore aujourd'hui. Persigny, passionné d'histoire, publie peu après une étude sur les blasons de la Diana ; à Chamarande, il a rassemblé une très belle bibliothèque. Il est l'ami de nombreux érudits foréziens : Régis de Chantelauze, qui publie les manuscrits du chanoine de La Mure et Auguste Bernard, auteur d'une *Histoire du Forez* dont il fait un inspecteur de la Librairie et de l'Imprimerie, sinécure qui permet au vieil érudit, devenu paralysé, d'être à l'abri du besoin pour continuer ses recherches.

Président du conseil général, Persigny se rend régulièrement dans le département de la Loire. Son œuvre économique est importante : il fait creuser le canal du Forez, destiné à l'irrigation de la plaine et encourage l'assèchement d'une partie des étangs qui la rendaient malsaine ; il pousse au développement du réseau ferroviaire dans le département qui lui est redevable de la construction de plusieurs voies ferrées (Roanne-Tarare, Saint-Etienne-Montbrison, raccordement du chemin de fer du Bourbonnais au canal de Roanne à Digoin).

En 1864, Persigny préside à Roanne l'inauguration de l'église Notre-Dame des Victoires et reçoit un accueil enthousiaste : il vient de faire obtenir à la ville la création d'une chambre de commerce ; il est aussi à l'origine de la croix de la Légion d'honneur octroyée à Roanne - avec droit de l'incorporer dans ses armoiries - en reconnaissance de l'héroïsme de ses volontaires qui s'étaient battus en 1814 pour arrêter l'envahisseur autrichien et de son maire, François Populle qui avait sauvé la ville du pillage. Le discours que fait Persigny à cette occasion et qui exalte la pérennité de l'Empire a un grand retentissement dans la presse et montre que le duc n'a pas renoncé à jouer un rôle national. Il évolue, d'ailleurs, et apporte, en 1869, son soutien à Emile Ollivier en qui il voit l'homme du renouveau bonapartiste, écrivant sans illusion sur son propre compte : « Quant aux hommes du 2 décembre, comme moi, notre rôle est fini ».

## IV. Les domaines foréziens de Persigny

### L'achat de cinq domaines dans la plaine de Forez.

Les loisirs que laisse à Persigny sa semi-disgrâce lui permettent de se ressourcer dans ce Forez d'où ses ancêtres étaient originaires. Il fut plus souvent présent dans le département de la Loire, vint régulièrement à Saint-Etienne présider les séances du conseil général, à Montbrison surveiller les travaux de restauration de la Diana et, dans la plaine, ceux du percement du canal de Forez. Mais lorsqu'il descendait à la préfecture de la Loire, il était en visite officielle ; il eut le désir d'être chez lui. Il acheta, en 1868 et 1870, cinq grands domaines agricoles constituant un ensemble d'un seul tenant de 442 hectares situés sur les communes de Chambéon, Poncins et Mornand ; les cadastres et les archives de ces trois communes nous ont permis de les reconstituer :

- Sur la commune de Chambéon, Persigny acheta les domaines des Buillons, des Rézinets, des Odinets et de l'Orme Premier qui représentaient une superficie de 299 hectares de terres utilisées en cultures et en prairies. Il y avait aussi quelques étangs : l'étang Jaumin (plus de 11 hectares), l'étang Robertet (6 hectares) et l'étang Colombier (plus de 5 hectares). Au centre de chacun de ces domaines se trouvaient d'importants bâtiments d'habitation et d'exploitation agricole. Ces propriétés avaient appartenu à des familles de notables montbrisonnais comme les Duguet ou aux Hospices civils de Montbrison auxquels ils avaient été donnés. D'ailleurs l'achat aux Hospices du domaine des Rézinets fut à l'origine d'une véritable « affaire » : Persigny l'avait acheté pour 40 000 francs. Mais le maire de Montbrison, M. Majoux, fut attaqué au conseil municipal : on le soupçonnait d'avoir vendu ce domaine trop bon marché pour faire une faveur à Persigny auquel la ville devait l'achat de la Diana et les subventions qui avaient été nécessaires à sa restauration. Finalement la comparaison avec les prix pratiqués alentour mit fin à une controverse qui montrait en tout cas que la politique restait présente...

- Sur la commune de Poncins, 60 hectares furent achetés à un négociant de Villefranche, M. Germain. Ils furent rattachés au domaine des Odinets dont ils étaient voisins, en limite de la commune de Chambéon. Ils se trouvaient de part et d'autre du Vizézy et du chemin des Odinets et le long du vieux chemin, aujourd'hui en partie perdu, de Boën à Chambéon.

- Sur la commune de Mornand, Le duc de Persigny fit l'acquisition de 83 hectares, achetés en 1870 à M. Faye, de Chambéon. L'essentiel de cette propriété était constitué par le domaine de Pommet (62 hectares) situé entre le Vizézy et les étangs qui, au nord du bourg de Mornand, s'alignent le long de la route de Poncins (étangs Durand, Grand Prau, Tournon, étang Neuf, étang Tapée). En outre, 21 hectares se rattachaient au domaine des Buillons et se trouvaient donc en limite de la commune de Chambéon, de part et d'autre d'une grande allée plantée d'arbres.

## Fonder une dynastie.

Henri de Laire d'Espagny, cousin du duc de Persigny et qui fut son chef de cabinet, nous a donné la raison profonde de ces achats : Persigny, soucieux d'ancrer sa famille dans sa province natale, avait voulu constituer un domaine auquel il aurait donné son nom et au milieu duquel il aurait fait construire un château. Cet ensemble aurait constitué l'héritage forézien de son fils, Jean Michel Napoléon, né en 1855.

Il y avait ainsi chez Persigny le désir de fonder une dynastie et de l'enraciner dans la terre forézienne. Et la terre n'est-elle pas la propriété noble par excellence ? Il y avait aussi chez lui un désir d'honorabilité et de respectabilité, le désir d'être reconnu ; peut-être aussi un désir de revanche sociale qui trouve sa source dans le désastre familial qui avait marqué ses jeunes années : la ruine de son père, obligé de s'engager dans les armées impériales après de mauvaises affaires. Persigny n'oubliait pas non plus qu'il descendait, par sa mère, des Girard de Charbonnières.

Il faut enfin rapprocher cette attitude de Persigny de plusieurs autres faits :

- Il se fait appeler, dès 1832, Fialin de Persigny ce qui lui donnait sinon la noblesse du moins son apparence, et, au début du Second Empire, il prend le titre de comte de Persigny que l'usage finit par consacrer.

- L'empereur lui fit épouser, en 1852, Eglé Ney de la Moskowa qui portait un grand nom de la noblesse d'Empire. Elle était en effet la petite fille du maréchal Ney, le brave des braves, duc d'Elchingen, prince de la Moskowa. Quant à son grand-père maternel, le banquier Jacques Laffitte, il avait été président du conseil des ministres au début du règne de Louis-Philippe.

- En 1863, une généalogie de complaisance, inspirée par Persigny, le rattacha, sans aucune preuve, à des Fialin qui avaient été seigneurs en Dauphiné au XV<sup>e</sup> siècle.

- Enfin, lorsque Persigny achète en Ile-de-France un château, c'est celui de Chamarande qu'avait possédé le marquis de Talaru, pair de France et ambassadeur en Espagne, dernier descendant de l'une des plus grandes familles du Forez, celle des seigneurs de Chalmazel...

## L'héritage du second duc de Persigny.

Le duc de Persigny n'eut pas le temps de faire bâtir son château forézien. En 1870, le désastre de Sedan provoqua la chute de l'Empire et Persigny mourut, seul et désespéré, en 1872. Sa succession révéla l'étendue du désastre financier qu'il laissait à ses héritiers : le duc avait 500 000 francs de dettes, accumulées par les dépenses inconsidérées de la frivole duchesse de Persigny. Il fallut vendre Chamarande, le mobilier et la bibliothèque. Les domaines foréziens furent cependant sauvés et constituèrent la part d'héritage du jeune duc de Persigny, âgé de 17 ans à la mort de son père. Ses biens furent gérés, jusqu'à sa majorité, par M<sup>e</sup> Bourgeois, avoué à Paris, agissant au nom d'Henri de Laire d'Espagny, tuteur des enfants mineurs : Lyonnnette (19 ans), Jean Michel (17 ans), Marie-Eugénie (15 ans), Marguerite (11 ans) et Thérèse (14 ans).

Jean Michel de Persigny réussit en 1874 le concours d'entrée à l'école militaire de Saint-Cyr et fut, en 1877, affecté comme sous-lieutenant au 118<sup>e</sup> R.I., à Quimper. Le jeune officier était consciencieux et plein de bonne volonté ; mais il n'avait guère le goût et le sens du commandement. Très solitaire, il avait pris la passion de la mer et ne rêvait que de naviguer et de devenir capitaine au long cours. Il quitta l'armée, acheta un navire et prit la mer. Mais, « à ce métier - écrit Henri de Laire d'Espagny - il contracta une maladie de poitrine, dégénérée en phtisie galopante à laquelle il succomba à Paris le 18 novembre 1885 ».

Ses sœurs héritèrent des domaines de la plaine du Forez et les vendirent en 1888. Un seul acheteur acquit la totalité des cinq domaines : Mme Léonie Lérat, de Paris ; celle-ci les revendit, l'année suivante à M. Edouard Prénat, maître de forges à Vernaison (Rhône). Ses descendants les possèdent encore aujourd'hui.

## Le cimetière de Saint-Germain-Lespinasse

Persigny avait rêvé de gloire : il fut ministre, ambassadeur et duc ; il avait aussi espéré fonder une lignée. Mais son fils mourut à trente ans et avec lui s'éteignit le titre ducal. De ses quatre filles, une seule eut une postérité, éteinte aujourd'hui.

Persigny avait voulu ancrer sa famille en Forez. Le hameau de Persigny lui donna un nom qu'il fit entrer dans l'histoire et que Napoléon III transforma en un titre ducal. Les domaines de Chambéon, Poncins et Mornand devaient servir de cadre à un château qui aurait marqué jusque dans le paysage la réussite sociale du nouveau duc. Mais la chute du Second Empire ne lui laissa pas le temps de le construire et tout fut finalement vendu en 1888...

Aujourd'hui Persigny n'est qu'un hameau perdu et déserté. Les domaines foréziens du duc ont perdu le souvenir de celui qui les posséda mais leur histoire nous a aidé à comprendre la mentalité de leur éphémère propriétaire. Il reste que le tombeau monumental de Saint-Germain-Lespinasse qui dresse ses croix sur les dépouilles mortelles du duc de Persigny, de Jean Michel, son fils, et de Lyonnnette, sa fille aînée. La stèle qui porte le nom et les armes de Persigny, abattue par la tempête de 1999, a été restaurée grâce au conseil général de la Loire et au ministère de l'Intérieur. En passant à Saint-Germain-Lespinasse, les Chambéonnais peuvent s'arrêter au cimetière voir, près de l'entrée, le tombeau de celui qui voulait faire construire un château et habiter chez eux.

**Claude Latta**

[texte destiné à un cahier de *Village de Forez* : « Chambéon, notes et documents, 2 », non publié]